



Résultat de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition

Rapport du Directeur général

1. En novembre 2014, la FAO et l'OMS ont organisé la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition qui a adopté la Déclaration de Rome sur la nutrition et le Cadre d'action qui l'accompagne. Dans la résolution WHA68.19 (2015), la Soixante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé a approuvé les documents auxquels a abouti cette conférence et prié le Directeur général de l'OMS d'établir, en collaboration avec le Directeur général de la FAO et d'autres institutions, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que d'autres organisations régionales et internationales concernées, un rapport biennal à présenter à l'Assemblée de la Santé sur l'exécution des engagements de la Déclaration de Rome sur la nutrition.
2. Le premier rapport biennal, dont l'Assemblée mondiale de la Santé a pris note en mai 2017, incluait le programme de travail de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025), qui avait été proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 70/259 de décembre 2016. Ce deuxième rapport biennal a été établi par la FAO et l'OMS et présente les progrès accomplis dans l'exécution des engagements de la Déclaration de Rome pendant la période 2017-2018, notamment les principales évolutions aux niveaux international et national.
3. Le présent rapport porte aussi sur les mesures prises pour réduire l'obésité de l'enfant, conformément à la décision WHA70(19) (2017), dans laquelle le Directeur général était prié de faire rapport périodiquement à l'Assemblée de la Santé sur les progrès accomplis en vue de mettre fin à l'obésité de l'enfant, y compris sur ceux réalisés dans l'exécution du plan de mise en œuvre visant à orienter les mesures prises en application des recommandations figurant dans le rapport de la Commission pour mettre fin à l'obésité de l'enfant, dans le cadre des rapports actuellement soumis sur la nutrition et les maladies non transmissibles.
4. En janvier 2019, à sa cent quarante-quatrième session, le Conseil exécutif a pris note d'une version antérieure du présent rapport.¹ Le présent rapport contient du texte supplémentaire (paragraphe 13) en réponse aux observations reçues des États Membres.

¹ Voir le document EB144/50 Rev.1 et les procès-verbaux de la cent quarante-quatrième session du Conseil exécutif, quinzième séance, section 3.

EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS DE LA DÉCLARATION DE ROME AU NIVEAU NATIONAL

Aperçu des principales évolutions

5. La base de données mondiale de l'OMS sur la mise en œuvre des actions en matière de nutrition (GINA) recense les politiques assorties d'objectifs en matière de nutrition de 189 pays : il existe un objectif relatif au retard de croissance dans 111 pays, à l'anémie dans 87 pays, au faible poids à la naissance dans 100 pays, au surpoids de l'enfant dans 139 pays, à l'allaitement exclusif au sein dans 127 pays et à l'émaciation dans 127 pays. Un mécanisme de coordination en matière de nutrition supposant un niveau élevé de participation intersectorielle entre secteurs gouvernementaux et partenaires non gouvernementaux existe dans 147 pays, tandis qu'un mécanisme de haut niveau (au sein du bureau du Président ou du Premier Ministre) est en place dans 38 pays. Sur les 149 pays disposant de professionnels spécialisés dans la nutrition, 109 dispensent des formations sur la nutrition de la mère et de l'enfant. Dans la Région africaine en particulier, la densité des spécialistes de la nutrition est faible.

6. La quasi-totalité des pays ont mis en place des conseils en matière d'allaitement (159 pays), d'alimentation complémentaire (144 pays) et de suivi et de promotion de la croissance. Certains progrès ont été faits depuis 2009-2010 dans la mise en œuvre des mesures visant à promouvoir une alimentation saine (151 pays disposent de programmes de conseils), la prévention de l'obésité et des maladies non transmissibles liées aux régimes alimentaires, les conseils en matière de nutrition dans le cadre des soins primaires et les campagnes dans les médias sur l'alimentation saine et la nutrition (148 pays). Les programmes de supplémentation en vitamines et minéraux visent généralement les femmes enceintes et les enfants ; dans 106 pays, le sel est enrichi en iode et dans 71 pays, la farine de blé est enrichie en fer et en acide folique. Les programmes de distribution alimentaire et le traitement de la malnutrition aiguë modérée et de la malnutrition aiguë sévère se rencontrent principalement dans la Région africaine et dans la Région de l'Asie du Sud-Est de l'OMS.

7. Les enquêtes de l'OMS sur les capacités des pays, le deuxième examen mondial des politiques en matière de nutrition et le suivi régulier par l'intermédiaire de la base de données GINA ont permis de suivre l'état d'avancement des recommandations issues de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition et du plan de mise en œuvre pour mettre fin à l'obésité de l'enfant : 59 pays ont instauré une taxe sur les boissons sucrées ; 46 pays disposent d'une réglementation contraignante sur la commercialisation des aliments destinés aux enfants ; 55 pays ont mis en place l'étiquetage sur la face avant de l'emballage (huit d'entre eux avec des dispositions contraignantes) ; 28 pays disposent d'une réglementation sur la commercialisation inappropriée des compléments alimentaires ; 87 pays ont instauré des normes alimentaires dans les écoles ; 28 pays ont interdit les distributeurs d'aliments et de boissons dans les écoles ; et 27 pays prennent actuellement des mesures pour interdire l'utilisation des acides gras trans produits de façon industrielle.

Nouveaux engagements des pays

8. Au cours de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé, le Brésil et l'Équateur ont été les premiers États Membres à formuler officiellement des engagements spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais (SMART) dans le cadre de la Décennie d'action pour la nutrition, au nombre de 38 au total. Une base de données destinée à enregistrer officiellement ces engagements SMART pris par les pays a été créée.¹ Douze autres États Membres ont pris publiquement des engagements dans les domaines de l'augmentation du financement national des mesures

¹ <https://extranet.who.int/nutrition/gina/en/commitments/summary>.

nutritionnelles et de l'élimination des acides gras trans produits de façon industrielle, entre autres. Un processus visant à traduire les engagements pris par les 60 pays membres de l'initiative Renforcer la nutrition en engagements SMART est en cours. En outre, dans les déclarations publiques prononcées lors de la Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles (New York, 27 septembre 2018), de nombreux chefs d'État ont formulé des engagements sur la promotion de régimes alimentaires sains moyennant différentes actions politiques.¹

Réseaux d'action

9. Les réseaux d'action sont des coalitions informelles de pays dont la portée est mondiale ou régionale et qui ont pour objectif de faire progresser plus rapidement, et d'aligner, les efforts concernant des sujets spécifiques liés à un domaine d'action du programme de travail de la Décennie d'action pour la nutrition. La Norvège dirige un réseau d'action mondial sur l'alimentation durable issue des océans et des eaux intérieures pour la sécurité alimentaire et la nutrition.² L'Australie et la France dirigent un réseau d'action mondial visant à accélérer et à aligner les efforts autour de l'étiquetage nutritionnel.

10. Un réseau d'action régional visant à mettre fin à l'obésité de l'enfant a été créé dans le Pacifique à la suite d'une réunion préliminaire organisée par un groupe de sept pays insulaires du Pacifique. Ce réseau préconise des restrictions sur la commercialisation d'aliments et de boissons non alcoolisées nocifs pour la santé destinés aux enfants ; la taxation des boissons sucrées ; et la promotion de la participation à des activités physiques.

11. Sept pays de la Région des Amériques ont mis sur pied un réseau d'action régional pour des environnements alimentaires sains, dirigé par le Chili, afin de partager leurs expériences et de renforcer le soutien politique en faveur d'une action visant à réglementer le système alimentaire, y compris moyennant la participation de la société civile.

12. Un réseau d'action régional pour des écoles saines en Asie du Sud-Est a rassemblé des ministres de la santé et de l'éducation, ainsi que des partenaires non gouvernementaux venant de quatre pays, pour identifier les domaines prioritaires pour améliorer l'alimentation et l'activité physique dans les écoles.

13. Le Brésil a lancé deux réseaux d'action dans la Région des Amériques : l'un porte sur les stratégies pour réduire la consommation de sel en vue de prévenir et de combattre les maladies cardiovasculaires et l'autre sur l'élaboration de recommandations alimentaires, y compris sur les aliments transformés, à l'appui de l'élaboration des politiques publiques.

EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS DE LA DÉCLARATION DE ROME AUX NIVEAUX INTERNATIONAL ET RÉGIONAL

Engagements pris lors des conférences internationales

14. En 2017-2018, un certain nombre d'engagements ont été pris lors de divers rassemblements liés à la nutrition, dont les suivants :

¹ Une analyse sera menée lorsque toutes les déclarations auront été mises à disposition par le Secrétariat des Nations Unies.

² <https://nettsteder.regjeringen.no/foodfromtheocean/>.

- a) une réunion régionale latino-américaine pour lutter contre l'obésité de l'enfant a été organisée sur le thème de la mise en œuvre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition ; elle a été organisée par le Brésil et accueillie par l'Organisation panaméricaine de la Santé en mars 2017 ;
- b) une réunion infrarégionale visant à lutter contre l'obésité de l'enfant dans les pays à revenu intermédiaire de la Région OMS de la Méditerranée orientale a été convoquée sur le thème d'un renouvellement de l'engagement en faveur de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, et accueillie par la Jordanie en septembre 2017 ;
- c) en octobre 2017, le Comité régional du Pacifique occidental, guidé par les résolutions pertinentes de l'Assemblée mondiale de la Santé, est convenu d'élaborer un plan d'action régional sur la protection des enfants contre les effets néfastes de la commercialisation des produits alimentaires, en consultation avec les États Membres ;¹
- d) la Feuille de route de Montevideo 2018-2030 sur les maladies non transmissibles en tant que priorité de développement durable,² adoptée par la Conférence mondiale de l'OMS sur les maladies non transmissibles (Montevideo, octobre 2017), appelait l'OMS à tirer pleinement parti de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition pour réduire les MNT liées à l'alimentation et contribuer à assurer des régimes alimentaires sains et durables pour tous ;
- e) lors du Sommet mondial sur la nutrition, organisé en marge du sommet des Ministres de la santé du G7 (Milan, novembre 2017), US \$3,4 milliards ont été promis pour faire face à la crise mondiale en matière de malnutrition, dont US \$640 millions de nouveaux financements. Des engagements politiques ont été pris par la Côte d'Ivoire, El Salvador, l'Inde, Madagascar, le Niger, le Nigéria et la Zambie. Le communiqué publié par les Ministres de la santé du G7 a pris note des nouveaux engagements politiques et financiers pris par le Sommet mondial sur la nutrition et a préconisé que les systèmes d'alimentation favorisent des régimes alimentaires sains et durables dans le contexte de la Décennie d'action pour la nutrition ;
- f) l'Assemblée générale des Nations Unies, ayant débattu du rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre des activités relevant de la Décennie d'action pour la nutrition, a adopté la résolution 72/306, dans laquelle elle a dit avoir conscience des engagements pris et a encouragé à nouveau les gouvernements et leurs partenaires à s'engager avec ambition à redoubler d'efforts et à intensifier leurs activités dans le cadre du programme de travail de la Décennie ;
- g) lors de la Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles (New York, septembre 2018), les chefs d'État et de gouvernement sont convenus, entre autres :
- de renforcer leur engagement, en tant que chefs d'État et de gouvernement, à imprimer une direction stratégique à la prévention et à la maîtrise des maladies non transmissibles ;³

¹ http://www.wpro.who.int/about/regional_committee/68/resolutions/wpr_rc68_r3_protecting_children_from_the_harmful_impact_of_food_marketing_fr.pdf.

² <http://www.who.int/conferences/global-ncd-conference/en/>.

³ Conformément au paragraphe 17 de la résolution 73/2.

- de promouvoir et de mettre en œuvre des mesures politiques, législatives et réglementaires, y compris des mesures budgétaires s'il y a lieu, en vue de réduire au minimum l'incidence des principaux facteurs de risque des maladies non transmissibles, et de promouvoir une alimentation et un mode de vie sains ;¹
 - d'inviter le secteur privé à favoriser la production et la promotion de produits alimentaires compatibles avec un régime alimentaire sain, en redoublant d'efforts pour les reformuler afin d'offrir des solutions saines et nutritives, en réduisant l'utilisation excessive de sel, de sucres et de graisses, en particulier de graisses saturées et trans ;²
 - d'inviter le secteur privé à fournir des informations appropriées sur la teneur en ces nutriments, compte tenu des directives internationales régissant l'étiquetage nutritionnel ;²
 - d'inviter le secteur privé à s'engager à réduire davantage l'exposition des enfants à la commercialisation d'aliments et de boissons riches en graisses, en particulier en graisses saturées et trans, en sucre ou en sel, et à en limiter les effets sur eux, conformément à la législation nationale, selon qu'il convient ;³
- h) la Déclaration sur la santé de Mar del Plata,⁴ adoptée par la réunion des Ministres de la santé du G20 (Argentine, octobre 2018), a mis l'accent sur la résistance aux antimicrobiens, le surpoids et l'obésité de l'enfant, le renforcement des systèmes de santé et la capacité de ces systèmes à faire face aux catastrophes et aux pandémies, des domaines qui relèvent tous du Cadre d'action issu de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition ;
- i) le Comité de la sécurité alimentaire mondiale s'est engagé à élaborer des lignes directrices volontaires sur le système alimentaire et la nutrition, dans le contexte de la Décennie d'action pour la nutrition. Le mandat propose l'adoption d'une approche globale et systématique des systèmes alimentaires qui résoudrait le problème de la fragmentation politique actuelle entre secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la santé.

CONTRIBUTIONS PAR LES ORGANISATIONS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

OMS

15. L'OMS a conçu des produits normatifs pour soutenir la mise en œuvre de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition, notamment des lignes directrices reposant sur des bases factuelles sur l'activité physique et les comportements sédentaires et le sommeil des enfants de moins de cinq ans ; l'évaluation et la prise en charge des enfants dans les centres de soins primaires pour prévenir le surpoids et l'obésité ; l'enrichissement du riz en vitamines et minéraux ;⁵ les mesures efficaces pour améliorer la nutrition de l'adolescent ;⁶ des lignes directrices sur le blocage de la thyroïde

¹ Conformément au paragraphe 21 de la résolution 73/2.

² Conformément au paragraphe 44d) de la résolution 73/2.

³ Conformément au paragraphe 44e) de la résolution 73/2.

⁴ <http://www.g20.utoronto.ca/2018/2018-10-04-health.pdf>.

⁵ <https://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/rice-fortification/en/>.

⁶ <http://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/effective-actions-improving-adolescent/en/>.

par l'absorption d'iode, à utiliser dans le cadre de la prévention et de la riposte aux situations d'urgence radiologiques et nucléaires ;¹ la protection et la promotion de l'allaitement, et le soutien à celui-ci dans les établissements offrant des services de maternité et des services aux nouveau-nés ;² des principes directeurs sur l'étiquetage nutritionnel des aliments ; des orientations en vue de mettre un terme aux formes inappropriées de promotion des aliments pour nourrissons et jeunes enfants ;³ l'initiative Hôpitaux amis des bébés ;⁴ et un guide pratique pour le suivi des avancées par rapport aux cibles mondiales 2025.⁵

16. La FAO et l'OMS ont mis au point conjointement des outils pour soutenir la mise en œuvre de la Décennie d'action pour la nutrition, dont un guide pour permettre aux pays de traduire les politiques et mesures du Cadre d'action volontaire en engagements spécifiques aux pays et une note d'orientation pour inciter à un engagement en faveur de la nutrition dans le cadre de la Décennie d'action.⁶

17. L'OMS a lancé REPLACE, une initiative mondiale pour éliminer les acides gras trans de l'alimentation d'ici à 2023, et à ce jour, 24 pays se sont engagés à agir.⁷

18. L'OMS a soutenu la mise en œuvre du cadre mondial de suivi concernant la nutrition dans 36 pays (Région africaine (3), Région de la Méditerranée orientale (15), Région des Amériques (8), Région de l'Asie du Sud-Est (10)). Dans la Région européenne, plus de 40 pays participent à l'initiative pour la surveillance de l'obésité de l'enfant. En collaboration avec l'UNICEF et la Banque mondiale, l'OMS a publié des estimations de la malnutrition ;⁸ avec le réseau NCD Risk Factor collaboration, l'OMS a publié les premières estimations mondiales de l'obésité chez l'enfant âgé de 5 à 19 ans.⁹ Plusieurs rapports ont été publiés avec des organisations partenaires, notamment *The State of Food Security and Nutrition in the World* (La situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans le monde),¹⁰ *The Global Nutrition Report 2017* (Le rapport mondial 2017 sur la nutrition)¹¹ et un rapport intitulé « *Taking action on childhood obesity* » (Agir contre l'obésité de l'enfant).¹²

19. En juin 2018, l'OMS et le Royal Institute of International Affairs (Chatham House) ont noué un dialogue avec des représentants des industries des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées du secteur privé à Chatham House, à Londres. L'OMS a présenté ses attentes spécifiques concernant la réduction de sel, de sucres libres et de graisses non saturées dans les aliments et les boissons, et l'élimination des acides gras trans industriels, ce qui a conduit l'industrie de l'alimentation et des boissons à prononcer de nouveaux engagements publics.

¹ <http://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/iodine-thyroid-blocking/en/>.

² <http://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/breastfeeding-facilities-maternity-newborn/en/>.

³ <http://www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/manual-ending-inappropriate-promotion-food/en/>.

⁴ <http://www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/bfhi-implementation/en/>.

⁵ <http://www.who.int/nutrition/publications/operational-guidance-GNMF-indicators/fr/>.

⁶ <http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/274375/WHO-NMH-NHD-17.11-eng.pdf?ua=1>.

⁷ <http://www.who.int/nutrition/topics/replace-transfat/>.

⁸ <http://www.who.int/nutgrowthdb/2018-jme-brochure.pdf?ua=1&ua=1>.

⁹ [https://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736\(17\)32129-3.pdf](https://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736(17)32129-3.pdf).

¹⁰ <http://www.who.int/nutrition/publications/foodsecurity/state-food-security-nutrition-2017-fullreport-en.pdf?ua=1>.

¹¹ <https://globalnutritionreport.org/reports/2017-global-nutrition-report/>.

¹² <http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/274792/WHO-NMH-PND-ECHO-18.1-eng.pdf?ua=1>.

20. En ce qui concerne la sécurité sanitaire des aliments et la résistance aux antimicrobiens dans la chaîne alimentaire, en 2017-2018, la FAO et l'OMS ont mis au point et testé sur le terrain dans cinq pays un outil d'évaluation du système de contrôle des aliments qui devrait être diffusé officiellement en 2018. À la suite du renouvellement du projet et fonds fiduciaire FAO/OMS visant à faciliter la participation au Codex (Fonds fiduciaire du Codex) en 2016, la FAO et l'OMS apportent leur soutien à 14 pays par le biais de projets pluriannuels dans ces pays. Le nombre de membres du Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN) est passé de 440 membres dans 186 États Membres en 2015 à plus de 500 membres dans 188 États Membres en 2018. En 2017, la Commission du Codex Alimentarius FAO/OMS a approuvé de nouveaux travaux pour le Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens (TFAMR), qui doit achever ses travaux d'ici à 2021. Finalement, la FAO, l'OMS et l'Union africaine organisent la première conférence internationale sur la sécurité sanitaire des aliments à Addis-Abeba en février 2019, avant le forum international FAO/OMS/OMC sur la sécurité sanitaire des aliments et le commerce qui se tiendra à Genève en avril 2019, afin de mieux sensibiliser l'opinion à l'importance de la sécurité sanitaire des aliments et de renouveler les engagements pris lors de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

21. La FAO considère comme prioritaire la prévention du surpoids et de l'obésité moyennant la promotion de régimes alimentaires sains et une aide apportée aux pays pour qu'ils transforment leurs systèmes alimentaires et introduisent des objectifs nutritionnels dans leurs politiques en matière d'alimentation et d'agriculture. En outre, le Comité de l'agriculture de la FAO a approuvé l'instauration d'une Année internationale des fruits et légumes et d'une Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages alimentaires.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

22. Pour l'UNICEF, le nouveau plan stratégique pour la période 2018-2021 a débuté, le but étant de consolider et d'élargir les résultats positifs obtenus dans la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes – retard de croissance, émaciation, carences en micronutriments et surpoids dans le monde entier. L'UNICEF s'est fixé pour objectif trois cibles annuelles d'ici à 2021 :

- faire bénéficier au moins 250 millions d'enfants de moins de cinq ans de services visant à prévenir le retard de croissance et d'autres formes de malnutrition ;
- faire bénéficier au moins 100 millions d'adolescents filles et garçons de services visant à prévenir l'anémie et d'autres formes de malnutrition ;
- faire bénéficier au moins 6 millions d'enfants de services visant à prévenir l'émaciation sévère et d'autres formes de malnutrition aiguë sévère dans le cadre du développement et dans les contextes humanitaires.

Programme alimentaire mondial (PAM)

23. Le PAM poursuit sa stratégie en deux volets pour répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels immédiats des personnes touchées par les conflits et d'autres situations d'urgence, tout en aidant dans le même temps les pays à atteindre les cibles des objectifs de développement durable au niveau national, en particulier la cible 2.2. En 2017, le PAM a apporté une aide directe à 91,4 millions de personnes dans 83 pays, dont 55 ont mis en place des programmes spécifiques en matière de nutrition qui ont permis d'atteindre 16,3 millions de personnes. Les programmes en matière de nutrition sont guidés par la politique de nutrition du PAM (2017-2021) et par son plan de mise en œuvre et de chiffrage des coûts.

Fonds international de développement agricole (FIDA)

24. Les investissements du FIDA visent les ménages d'agriculteurs défavorisés et les plus vulnérables dans les zones rurales et sont régis par une approche centrée sur les personnes dans le but de mettre en place des systèmes d'alimentation favorisant une alimentation saine et des interventions en matière d'agriculture et de développement rural contribuant au mieux à la nutrition, tout en s'assurant que les investissements dans les secteurs de l'agriculture sensibles sur le plan nutritionnel soient aussi durables sur le plan environnemental. Le FIDA réussit de plus en plus à faire en sorte que les projets approuvés pour la période 2016-2018 tiennent compte des enjeux nutritionnels, permettant ainsi de lutter contre toutes les formes de malnutrition en améliorant la qualité de l'alimentation.

Comité permanent de la nutrition des Nations Unies (UNSCN)

25. Le Comité permanent de la nutrition a continué à contribuer au suivi de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition et de la Décennie d'action pour la nutrition en recueillant et publiant les engagements souscrits dans le cadre de la Décennie par diverses organisations des Nations Unies, ainsi que d'autres acteurs. En 2017 et 2018, le Comité permanent a continué à œuvrer pour améliorer la cohérence des politiques en matière de nutrition et à défendre celle-ci dans l'ensemble du système des Nations Unies, en publiant quatre documents de réflexion et en facilitant les discussions qui contribuent à bâtir un consensus sur les nouvelles questions émergentes qui ont une incidence sur la nutrition ; il a aussi publié deux notes d'orientation pour promouvoir des interventions cohérentes sur le terrain. En outre, le Comité permanent a contribué aux notes d'orientation publiées par les organisations membres, notamment un guide des ressources pour la Décennie. Le groupe de travail thématique chargé de la nutrition au sein de l'Équipe spéciale interorganisations pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles axe actuellement ses travaux sur les environnements scolaires ; en collaboration avec le Comité permanent, il a élaboré un dossier d'information intitulé : « Maladies non transmissibles, alimentation et nutrition »¹ et un document de consultation intitulé : « L'école, un système pour améliorer la nutrition ».²

PROCHAINES ÉTAPES

Donner une nouvelle dimension aux engagements SMART et en assurer le suivi

26. Tandis que les avancées internationales indiquent que la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition a conduit à un large débat au niveau international sur le double fardeau de la malnutrition et le rôle des systèmes alimentaires dans une alimentation saine, les progrès au niveau national ont été irréguliers. Les réseaux d'action joueront un rôle catalyseur pour donner une nouvelle dimension aux engagements et parvenir à des résultats concrets. Il conviendra d'intensifier l'action dans les domaines suivants :

- a) **Politique intersectorielle.** Les pays souhaiteront peut-être mettre à jour leurs documents de politique intersectorielle pour inclure l'ensemble des cibles mondiales en matière de nutrition et les traduire en plans opérationnels chiffrés. Il convient d'améliorer la responsabilisation de toutes les parties prenantes et d'assurer le suivi des engagements pris par les décideurs ;

¹ <https://www.unscn.org/uploads/web/news/document/NCDs-brief-FR-WEB.pdf>.

² <https://www.unscn.org/uploads/web/news/document/School-Paper-FR-WEB.pdf>.

- b) **Santé.** Les mesures prises pour promouvoir une alimentation saine doivent concerner toutes les étapes du cycle de vie, en particulier les femmes avant et pendant la grossesse et les adolescentes. La portée de la supplémentation en vitamines et minéraux qui vise les femmes en âge de procréer doit être élargie. Les services visant à prendre en charge la malnutrition aiguë doivent être intégrés aux services de santé pour que leur couverture dépasse les 20 % actuels. La promotion et la protection de l'allaitement au sein ainsi que le soutien à celui-ci passeront par l'intégration de l'initiative Hôpitaux amis des bébés, ainsi que par des mesures législatives pour donner effet au Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et aux résolutions qui ont suivi. Il convient d'élargir les capacités en matière de nutrition ;
- c) **Systèmes alimentaires.** Les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, du commerce et de l'industrie doivent introduire des objectifs en matière de nutrition et promouvoir une alimentation saine. Il convient de mettre davantage l'accent sur des mesures visant à créer des environnements alimentaires sains, portant notamment sur la commercialisation des aliments et boissons destinés aux enfants, l'étiquetage nutritionnel, l'achat d'aliments par les établissements publics et les politiques de prix ;
- d) **Éducation.** Les écoles sont d'excellents environnements dans lesquels il est possible de lutter contre le double fardeau de la malnutrition et d'instaurer de bonnes habitudes alimentaires, de sensibiliser le marché en expansion que représentent les jeunes qui sont dotés d'un pouvoir économique en augmentation et de les influencer pour les dissuader de consommer des aliments et des boissons à teneur élevée en sucres, graisses et sel. Les pays doivent envisager d'accroître leur investissement dans la santé à l'école et les programmes de nutrition ;
- e) **Protection sociale.** L'augmentation de la pauvreté et des inégalités doit être combattue par des programmes de protection sociale appropriés qui prévoient un soutien à des régimes alimentaires sains. Les programmes de bons alimentaires et de banques alimentaires sont des possibilités à envisager.

Examen à moyen terme

27. L'état d'avancement des engagements de la Déclaration de Rome fera l'objet d'un examen à mi-parcours de la Décennie d'action pour la nutrition et dans le cadre des préparatifs du troisième rapport biennal ; cet examen coïncidera avec l'organisation de la réunion 2020 de l'initiative Nutrition for Growth (Nutrition pour la croissance).

MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

28. L'Assemblée de la Santé est invitée à prendre note du présent rapport.

= = =